



COMMUNE DE SAVIESE

Conseil communal

NOUVELLES COMMUNALES

Aperçu des décisions du Conseil communal du 6 novembre 2019

Le Conseil communal a accepté à l'unanimité des membres présents les budgets 2020 de la Municipalité et de la Bourgeoisie qui seront soumis à l'approbation des assemblées primaire et bourgeoisiale le 9 décembre 2019.

Les ordres du jour de ces assemblées ont été arrêtés comme suit :

Ordre du jour de l'assemblée primaire

1. Procès-verbaux des assemblées primaires des 17 juin et 28 octobre 2019
2. Approbation d'un crédit d'engagement complémentaire pour la transformation de la Résidence
3. Présentation du budget 2020, du plan quadriennal 2020-2023 et des décisions fiscales pour la Municipalité
4. Approbation du budget 2020 de la Municipalité
5. Approbation des statuts de l'AggloSion
6. Divers

Ordre du jour de l'assemblée bourgeoisiale

1. Procès-verbal de la dernière assemblée
2. Approbation d'un crédit d'engagement y compris son financement pour les travaux de rénovation et de sécurisation du Château de la Soie
3. Présentation du budget 2020 de la Bourgeoisie
4. Approbation du budget 2020 de la Bourgeoisie
5. Agrégation de nouveaux bourgeois
6. Divers

Le Conseil communal a confirmé comme telles les décisions fiscales pour l'année 2020.

- montant de l'impôt personnel	CHF 12.— (maintenu, car pas d'anticipation sur une décision positive du Grand Conseil lors de sa session de décembre prochain)
- coefficient	1.15
- indexation des revenus imposables	150 %
- montant de la taxe sur les chiens	CHF 130.--

Le Conseil communal a décidé de porter à CHF 116'000.— la subvention communale de CHF 107'088.85, validée le 10 avril 2019 pour la transformation de la résidence du home de Zambotte. Cet ajustement, sous forme de crédit d'engagement, sera soumis à l'approbation de l'assemblée primaire.

L'inauguration de la résidence du home de Zambotte, après les travaux de transformation, a été fixée au samedi 6 juin 2020 à 11h30.

Le Conseil communal a décidé d'attribuer la fourniture et la pose de l'arrosage automatique de la zone de détente et de sports de Oure, non compris l'aire de stationnement à l'amont de la rue du Stade, à l'entreprise Michel Dumoulin & Fils SA

Le Conseil communal a accepté la démission présenté par Mme Sarah Muller, de responsable pédagogique et coordinatrice auprès de la structure d'accueil Snoopy.